

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 05 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse,

Étaient absent·e·s :

Eric Bordereau donne procuration à Noël Fraisse

Christine Robin absente excusée

Date de convocation : 29 avril 2025

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

OBJET : Validation du collectif porteur du projet de création d'un hameau léger

Une seule candidature a été déposée dans le cadre de cet appel à projets.

Le jury s'est réuni le samedi 26 avril afin d'évaluer et valider ce dossier déposé par le collectif « Les Dahuttes ».

Les critères ont permis de s'assurer du choix d'un collectif solide, pérenne et aligné avec les orientations de la collectivité.

Le conseil municipal, après délibération, par 11 voix pour et 3 contre,

APPROUVE le choix du collectif « les Dahuttes »

AUTORISE Mme la maire à faire toutes les démarches utiles à ce dossier.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Paul Thiollière

